

Trigance au pont de Carajuan



Cette randonnée vous fera découvrir le charme d'un village du Haut-Var et ses richesses architecturales, puis, vous entraînera jusqu'au pont de Carajuan, porte d'entrée des merveilleuses Gorges du Verdon.



Pont en forme d'arche en pierres du 18ème siècle (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CC LACS ET GORGES DU VERDON

Commune(s) : Trigance

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking à l'entrée sud-ouest de Trigance

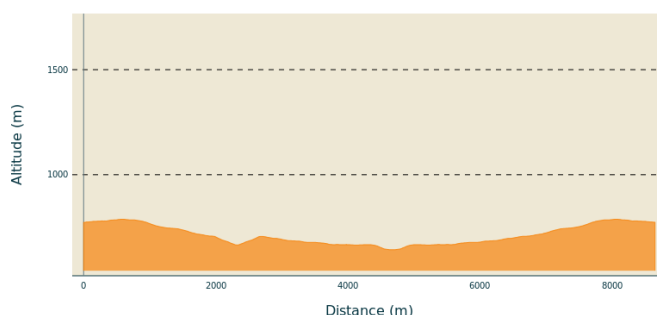
Arrivée : Parking à l'entrée sud-ouest de Trigance

Parking conseillé : 6°26'31" E 43°45'38" N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Aller-retour

Distance : 8.7 km - Durée : 3 h

Difficulté : Facile - Dénivelé positif : 212 m



Altitude min 643 m Altitude max 788 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

Au départ, sur le parking situé à l'entrée du village de Trigance, prenez la rue du Four puis poursuivez par la rue de l'Horloge, pour arriver à la petite place de Giraud.

Continuez tout droit en direction des Gorges du Verdon par la rue de St-Esprit, en laissant sur votre gauche la route qui monte au château. Le village de Trigance est en plein coeur du Parc Naturel Régional du Verdon créé en 1997. Le château médiéval, qui domine le village sur un éperon rocheux, est une ancienne forteresse bâtie par les moines de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille au IX^{ème} siècle. Le château est aujourd'hui un hôtel-restaurant 3 étoiles.

Dans l'épingle, au poteau flèche "Combaou de Breïs", descendez en direction du pont de Sautet par le petit sentier qui rejoint une piste. Vous pouvez voir, apposées sur les branches de pins sylvestres, de nombreuses touffes de gui, plante parasite toxique très appréciée des druides, ces derniers voyant en elle un remède miraculeux. Les scientifiques ont d'ailleurs découvert récemment que le gui pouvait être utilisé pour lutter contre certaines maladies.

Le Buis fortement dominant sur ce territoire, est très connu par les anciens pour son bois magnifique, parfait pour le tournage et la gravure. Son feuillage était également utilisé comme litière dans les étables. Ses feuilles et son écorce contenant des alcaloïdes lui confèrent un rôle dépuratif et sudorifique. Il était utilisé autrefois en décoction contre les affections bronchiques et la grippe.

Au croisement des deux pistes, prenez celle qui descend vers la droite en direction du pont de Carajuan. Le milieu est très sec et seuls quelques valeureux pins sylvestres, touffes de buis et de sarriette des montagnes, appelée également Pèbre d'Ail en Provence, se sont adaptés à ces conditions difficiles. Cependant, c'est un milieu qui convient à l'alouette Lulu, espèce protégée en France, ou encore à la couleuvre verte et jaune, serpent vif mais totalement inoffensif.

Au poteau flèche "Les Merlatières", faites un détour de 20 minutes aller/retour par le pont de Sautet et reprenez votre chemin en direction du pont de Carajuan.

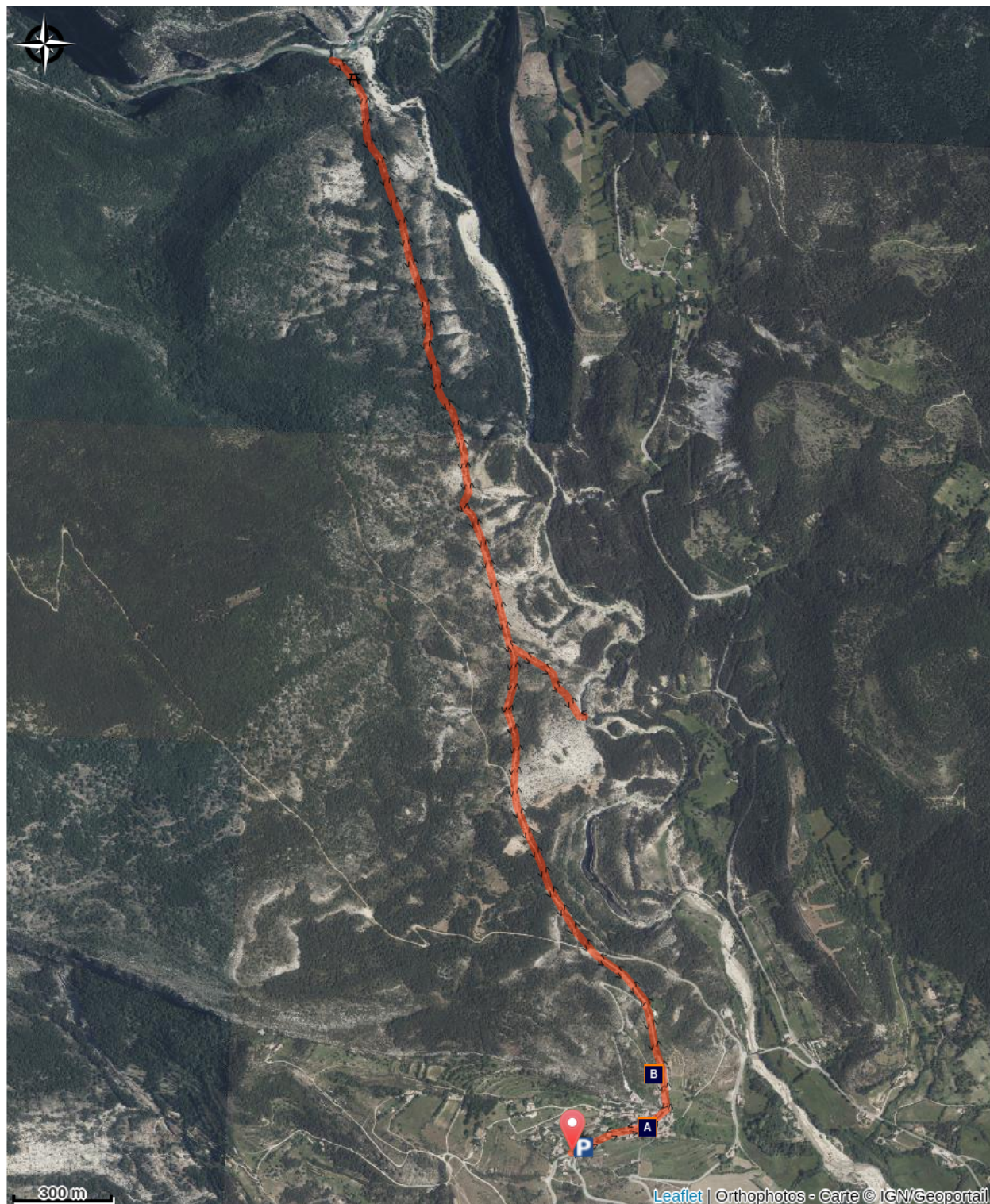
Au pont de Carajuan, vous pouvez faire une halte sur l'Espace Naturel Sensible "Les Salaous" aménagé pour les visiteurs par le Département du Var. Revenez par le même chemin.

Vous avez également la possibilité de monter au belvédère des vautours par un sentier balisé en jaune, étroit et vertigineux. Le pont de Carajuan, qui traverse le Verdon, permet de regagner les Alpes-de-Haute-Provence. Les gorges qui délimitent les deux Départements forment un milieu naturel riche qui doit être préservé tout en conciliant les nombreuses activités économiques et sportives qui s'y pratiquent : production d'électricité, escalade, canyoning, etc...

ACCÈS ROUTIER

Rejoindre Trigance par la D955.

CARTE



À DÉCOUVRIR



Flore remarquable (A)



Faune remarquable (B)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR®	GR® PAYS	PR®	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

